

# SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013  
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: [www.spcne.org](http://www.spcne.org) -Mail: [spcne44@yahoo.fr](mailto:spcne44@yahoo.fr)

**Compte-rendu de réunion**  
**Mardi 9 avril 2024 à 18h**  
**Salle 5**  
**Maison des Associations**  
**« Agora 1901 »**  
**44600 Saint-Nazaire**

Le compte rendu de la réunion du 12 mars 2024 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

## **1. Construction illégale 16 rue F. Buisson :**

SPCNE a renvoyé un courrier à la Mairie le 30/12/2023 pour relancer notre demande de réponse à la construction illégale sans autorisation sur le moulin classé 2 étoiles. Sans aucune réaction de la Mairie, nous avons relancé une deuxième fois par courrier recommandé la Mairie avec copie à la Carene le 17/03/2024. Sans réponse, une nouvelle alerte sera lancée.

## **2. Projet immobilier sur le site de GAVY :**

Des collectifs se sont réunis en vue d'une action le 14 avril pour protester contre le projet Gavy. SPCNE s'en est désolidarisée car les moyens d'action ne nous conviennent pas. C'est plutôt la modification de PLUI et les permis de construire qui sont pour nous les moyens d'actions d'influencer ce projet.

## **3. Invitation de l'Agglo aux rendez-vous de la transition écologique le 2 avril à l'alvéole 12**

Participation SPCNE. Cette première a porté sur la biodiversité en milieu urbain et la découverte des projets portés par la Ville de Saint-Nazaire. Les présentations ont été faites par les élus, Mrs Provost, Cotta et Samzun.

## **4. La Mer en débat :**

Une première réunion à l'initiative du Maire du Pouliguen sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public a eu lieu le 22 mars au Pouliguen, il y a été question entre autres de l'extension du parc éolien du Banc de Guérande annoncé par l'Etat.

Suite à cette réunion non satisfaisante, le Collectif DML (Défense de la Mer et du Littoral) a organisé une nouvelle réunion/débat dans le but de faire dialoguer les maires des communes de la Presqu'île avec le public local et les associations le lundi 22 avril 2024 à La Baule. SPCNE sera présente.

## **5. COPAR - Stratégie locale de gestion du trait de côte réunion le 11 avril à La Baule**

Réunions entre décembre 2022 et mars 2023 avec une série d'ateliers participatifs pour l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte des agglomérations de Saint-Nazaire et de Cap Atlantique. Les réflexions se poursuivent en vue de définir une stratégie commune à l'échelle du littoral, nous avons reçu la **Synthèse des contributions** capitalisées lors des ateliers sur nos 4 sites écoles (Bayaden, Côte Sauvage, Bonne Source et Grand-Traict – Saint-Eugène). SPCNE y participera, les sites de St-Nazaire sont particulièrement concernés, se posera la question de ce qui devra être privilégié à long terme, le chemin côtier ? les habitations ? les falaises ?

## **6. Commission de suivi de site exceptionnelle de Montoir (Yara France)**

La préfecture nous a invités à la réunion de la CSS le 11 avril à la Mairie de Montoir-de-Bretagne. Celle-ci est organisée suite à l'incident survenu sur le site de Yara France les 29 et 30 mars dernier.

## **7. Courriers :**

- Envoyé par mail et par courrier à la sous-préfecture de St-Nazaire des relances de demandes de CSS pour les sites de CUNEIX (dernière CSS en 2021), les ECOSSIERNES (dernière CSS en 2019) et KERALINE à Herbignac. (dernière CSS en 2021). Nécessité de faire ces relances en recommandé.

- Reçu, le 07/03/2024, la lettre d'information - SERVICE VIE ASSOCIATIVE, annonçant que les demandes de réservations sont reportées.
- Reçu, le 29/03/2024, le compte rendu de la commission de suivi de site du Parc B SFDM de Donges organisée le 22 février dernier à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Pas de remarques.

**Prochaine réunion le mardi 14 mai 2024 à 18h, salle 5 de la Maison des Associations.  
Assemblée générale le mardi 11 juin 2024 à 18h**

Fait à Saint-Nazaire, le 9 avril 2024  
Le Président de la SPCNE